

Oléiculture

N°12
24 juillet 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

Centre Technique de l'Olivier
j.chazalviel@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Le durcissement du noyau est en cours ou terminé sur une majorité de secteurs.

Mouche de l'olive

Les captures d'adulte et les dégâts (piqûres) sont en augmentation sur une partie des secteurs oléicoles.

Continuer la surveillance des vols de mouche !

Les températures modérées et les pluies éparses favorisent leur activité.

C'est le moment de mettre en place ou de renouveler les barrières minérales si vous piègez des mouches.

Maladies du feuillage

Les risques œil de paon et cercosporiose sont **modérés** sur l'ensemble du bassin oléicole, du fait de températures modérées et d'épisodes pluvio-orageux prévisionnels.

Cochenilles *Diaspididae*

La situation n'a pas évolué : des foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) sont toujours présents sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, Cuers). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. **Surveillez vos vergers !**



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Conditions météorologiques

Département / Jour	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 24 au 29 juillet (source Météo France) :

Les températures se maintiendront. De nouveaux épisodes orageux sont annoncés sur une grande majorité des secteurs. Des pluies sont également prévues.

Stades phénologiques



Noyau en cours de durcissement

Source : Edgar Raguenet et Fanny Vernier

Les olives continuent de grossir et ont atteint le stade BBCH 75 dans une grande partie du bassin oléicole.

Le durcissement du noyau est terminé du sillon audois aux garrigues nîmoises. Il est en cours dans les Pyrénées, le centre Var et le haut Var. La situation est plus hétérogène (durcissement en cours ou terminé) de la basse vallée du Rhône à l'Etang de Berre, autour du littoral niçois et dans les secteurs pré-alpins méridionaux.

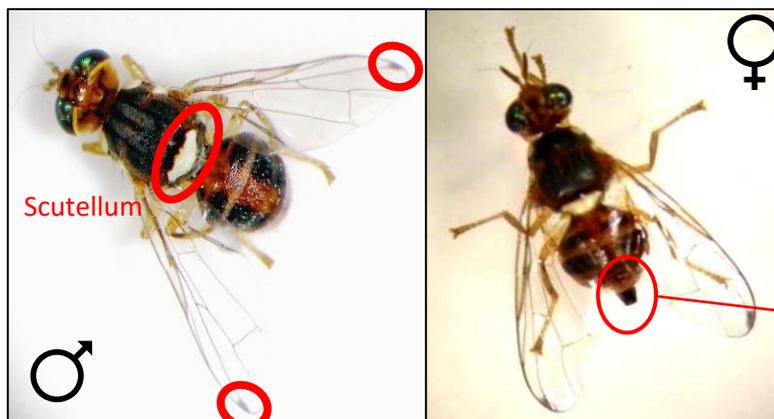
Sommaire

Sommaire

MOUCHE DE L'OLIVE

Eléments de biologie

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les photos ci-dessous détaillent certaines caractéristiques pour les reconnaître et différencier les mâles des femelles.



Point noir à l'extrémité des ailes

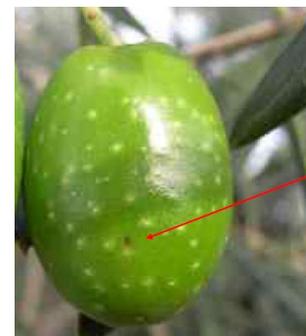
Ovipositeur (ponte des œufs)
Présent uniquement sur les femelles

*Photographies de mouches de l'olive adultes
A gauche : un mâle, à droite : une femelle*

Les premières pontes des mouches peuvent avoir lieu dès que les olives atteignent 8 mm de longueur (stade olive attractive).

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Ces piqûres favorisent l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter le [BSV n°9](#) et la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#).



Piqûre de ponte

Source : CTO

**Attention, les valeurs indiquées sur la carte représentent des moyennes territoriales et non des données parcellaires. Cela ne reflète pas des dynamiques à l'échelle de la parcelle.*

Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient inférieurs à ceux observés actuellement.

➤ **Conditions climatiques**

Les températures modérées et les épisodes orageux rendent favorables l'activité de la mouche de l'olive.

Évaluation du risque

Les olives sont attractives et les conditions climatiques sont favorables à l'activité de la mouche.

La dynamique de vol de la mouche de l'olive et la présence de piqûres et/ou olives avec dalmaticose peuvent vous servir à évaluer le risque.

- Si vos olives sont **attractives** mais que vous n'avez **pas de capture** de mouches de l'olive, alors le risque est **modéré**.
- Si vos olives sont **attractives** et que vous avez des **captures** de mouches, alors le risque est **fort**.



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#). Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

[La carte de précocité](#) peut vous aider à estimer le risque mouche en début de saison : plus le niveau de précocité est élevé, plus l'émergence des adultes de la mouche de l'olive sera théoriquement précoce.

Une autre conséquence est que plus la zone est précoce, plus le nombre de générations par saison est potentiellement grand. Cette carte a été réalisée par le CRIAM Sud en partenariat avec les techniciens olive et le SRAL PACA.

Gestion du risque

- Le suivi de piégeage (hebdomadaire) contre la mouche de l'olivier est la meilleure stratégie pour détecter et évaluer la pression mouche avant d'observer des conséquences sur la production. Les pièges doivent être relevés une fois par semaine.
- Les barrières minérales protègent les olives des piqûres et des pontes. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. [Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.](#)

Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

- Œil de paon :



Le champignon *Fusicladium oleaginum* est à l'origine de la maladie de l'œil de paon (ou Cycloconium).

Le champignon provoque l'apparition de **tâches circulaires brunes (jeunes tâches) à blanchâtres (vieilles tâches) sur la face supérieure** des feuilles (*photos ci-contre*).

Cette maladie entraîne **une chute foliaire** non négligeable en cas de forte infestation.

Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive

- Cercosporiose :



Pseudocercospora cladosporioides est le champignon responsable de la **cercosporiose**. Les symptômes sont visibles sous différentes formes : l'apparition d'un **feutrage grisâtre sur la face inférieure** (*photo ci-contre*) et/ou le **jaunissement de la face supérieure** des feuilles. Cette maladie provoque également une **chute foliaire** en cas de forte infestation, dommageable pour la production.

Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

Les températures ont diminué sur l'ensemble du bassin oléicole.

Des défoliations plus ou moins importantes sont encore observées (principalement entre les littoraux niçois et mentonnais et les secteurs pré-alpins méridionaux, sur les zones varoises, dans le nyonsais, de la plaine de la Crau à l'étang de Berre).

Évaluation du risque

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

Les épisodes pluvio-orageux annoncés avec les températures modérées actuelles vont rendre les conditions favorables aux contaminations par l'œil de paon et la cercosporiose sur les secteurs concernés par ces instabilités.

- Œil de paon

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible
Risque évalué	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation, la sensibilité variétale, la présence ou non d'irrigation (renforçant l'humidité dans le verger) et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

- Cercosporiose

Secteur	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Moyen	Moyen	Moyen

Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale (Cailletier, par exemple est très sensible à cette maladie), et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles ou la présence ou non d'irrigation (renforçant l'humidité dans le verger).

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre. Une attention toute particulière doit être portée au bon entretien des couverts végétaux, surtout au vu des conditions idéales dont ils ont bénéficié ce printemps.

- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).



Cochenilles *Diaspididae*

Éléments de biologie

Les *Diaspididae* sont caractérisées par la capacité des femelles à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des *Diaspididae*
Source : Fanny Vernier (CA83)

Observations

La situation n'a pas évolué : la présence de foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* est avérée sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.

De jeunes stades larvaires ont été observés sur fruits sur une parcelle de suivi du littoral varois.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier)

Gestion du risque

Favoriser la biodiversité : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*)

Appel à vigilance

Scarabée japonais

Le scarabée *Popilia japonica* a été intercepté en France dans le Haut-Rhin, amenant à une grande vigilance.

La note nationale disponible [ici](#) donne des éléments sur la biologie et les caractéristiques de cet insecte ainsi que **les consignes à respecter en cas de détection** ou de suspicion.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – CHAZALVIEL Justine

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur



Tous les BSV

PACA

seulement dans son intégralité,

BSV arc-méditerranéen Oléiculture n° 24/07/2025 – ref

reproduction partielle interdite